

UN PUBLIC, UNE THÉMATIQUE, UN BESOIN REPÉRÉ MAIS PAS DE PROFESSIONNEL SOUS LA MAIN ?

L'EPDEF peut vous proposer la mise en place d'Actions de Prévention et de Soutien à la Parentalité (APSP) au sein de votre structure. Un professionnel, psychologue de formation pourra ainsi mettre en place diverses actions, au plus près des familles.

PRESTATION PAYANTE (CONVENTION), À DESTINATION DES PARTENAIRES.

ENTRETIENS
FAMILIAUX,
SUIVIS INDIVIDUELS

ATELIERS PARENTS
ENFANTS

CAFÉ
DES PARENTS

THÉÂTRE DÉBAT

CINÉ DÉBAT

ATELIERS
THÉMATIQUES...

Actions de Prévention et de Soutien à la Parentalité (APSP)



Pas de Calais
Le Département



NOUS CONTACTER :

maite.duvivier@epdef.fr ☎ 03 21 98 68 23
ou cindy.gallet@epdef.fr ☎ 03 21 71 79 50